**8167**

**PROJET DE LOI**

**autorisant le Gouvernement à financer l’acquisition, l’opération et la maintenance d’environnements cloud spécialisés, dénommés « Luxembourg Cyber Defence Cloud », ainsi que ses composantes et services connexes**

Le projet de loi a pour objet d’autoriser le Gouvernement à acquérir le « Luxembourg Cyber Defence Cloud » (LCDC) et à en financer l’exploitation, la maintenance, l’opération et la gestion.

L’informatique en nuage ou « cloud computing » est la fourniture de ressources et services informatiques à la demande via un réseau de serveurs distants. La stratégie de cyberdéfense nécessite une infrastructure informatique évolutive, fiable, performante et sécurisée. Outre les objectifs à long terme de cette stratégie, le Luxembourg doit pouvoir répondre à ses engagements au niveau international (OTAN, UE) et doit aussi pouvoir répondre de façon adéquate aux défis de la transformation digitale croissante au niveau des Défenses des États membres de l’OTAN et de l’UE, ainsi que des agences OTAN et UE, et auprès des acteurs étatiques nationaux. Cette digitalisation fait augmenter les besoins de ressources informatiques qui doivent en plus satisfaire en matière de défense à des conditions spécifiques de sécurité.

Le LCDC se traduira par des environnements cloud privés et hautement sécurisés de la Défense luxembourgeoise qui permettent le stockage et le traitement de données.